

Master : sans sélection, le comité de suivi de la licence craint une « dévalorisation des diplômes »

Paris - Publié le mercredi 16 mars 2016 à 12 h 11 - Actualité n° 64751 - Imprimé par ab. n° 13976

« Indépendamment des possibilités des établissements, une augmentation importante du nombre de diplômés de master ne modifierait pas directement la structure du marché de l'emploi. Le milieu socio-économique n'absorbera pas la totalité de ces diplômés au niveau d'embauche souhaitable, ce qui impliquera une déqualification des diplômés, et une dévalorisation des diplômes », écrit le comité de suivi de la licence et de la licence professionnelle présidé par [Jean-François Lhuissier](#), dans son avis et recommandations de mars 2016 consacré à la préparation des étudiants de la licence générale à l'insertion professionnelle au sujet de la question de la sélection en master.

Le comité estime que « les universités ne sont pas, en l'état, capables de former dans de bonnes conditions tous les diplômés de licence générale à un niveau de master. Une ouverture significativement plus importante de l'accès en master risque d'inciter les acteurs de l'enseignement supérieur à durcir les critères de réussite en licence, privilégiant ainsi l'orientation et la sélection par l'échec, en contradiction avec les objectifs de la Nation, décrits dans le rapport de la [Stranes](#) ».

Il écrit par ailleurs que « la transition souhaitée vers une logique de formation tout au long de la vie, amoindrit les enjeux de la formation initiale, et (...) nous incite à ne pas considérer la sortie de formation initiale à bac+5 comme une condition essentielle à un parcours professionnel de réussite ».

Le comité de suivi de la licence et de la licence professionnelle

Présidé par Jean-François Lhuissier, vice-président de l'université du Havre, ce comité de suivi veille à l'application de l'arrêté fixant le cadre national des formations et des arrêtés relatifs à la licence et à la licence professionnelle. Il contribue aux réflexions portant sur :

- la mise en œuvre des référentiels de compétences ;
- la qualité des formations, au regard notamment de leurs objectifs en matière de poursuite d'études et d'insertion professionnelle des diplômés ;
- l'articulation entre les licences et les licences professionnelles ainsi qu'entre ces formations et les autres filières relevant du cycle conduisant au grade de licence ;
- l'évolution du cursus, les innovations pédagogiques et la réussite des étudiants ;
- la révision des nomenclatures des mentions de licence et de licence professionnelle.

Il fait des propositions au ministre chargé de l'ESR.

Jean-François Lhuissier



Date de naissance : 20/02/1957

Parcours	Depuis	Jusqu'à
Comité de suivi de la licence et de la licence professionnelle Président	Septembre 2015	Aujourd'hui
Normandie Université Chargé de l'offre de formation	Juillet 2015	Aujourd'hui
Université du Havre Vice-Président	Mai 2012	Aujourd'hui
Université du Havre Enseignant-chercheur	1989	Aujourd'hui
La Courroie Président	Janvier 2015	Novembre 2015
Saint-Gobain Ingénieur de recherches	1988	1989
Air Liquid Ingénieur de recherches	1986	1987

Fiche n° 4624, créée le 16/06/14 à 11:30 - MàJ le 16/03/16 à 12:23